



## **Communiqué de presse**

### **Partenariat social Accord entre la Maison de Vessy et le syndicat Avenir Syndical**

**La Maison de Vessy et le syndicat Avenir Syndical se sont entendus sur les conditions nécessaires pour établir leur partenariat social. Ils viennent de conclure un accord en ce sens et s'en félicitent. Explications.**

Depuis le début de l'année 2024, la Maison de Vessy et le syndicat Avenir Syndical se sont rencontrés à plusieurs reprises. Ces séances ont permis aux deux parties tout d'abord d'échanger sur les conditions souhaitées pour garantir un dialogue social constructif, mais également de traiter concrètement des sujets de préoccupations du personnel.

Par cette expérience concluante et productive, les parties ont pu constater une évolution de leurs relations professionnelles favorable à un climat de confiance mutuelle.

A compter de ce mois de novembre, la Maison de Vessy et le syndicat Avenir Syndical deviennent par conséquent partenaires sociaux officiels et mettront tout en œuvre pour régler, par le dialogue, toute situation de possibles tensions pour le personnel.

Les parties se félicitent de l'accord trouvé et du bon dialogue désormais établi entre elles.

Vessy, le 18 novembre 2024

#### Pour tout renseignement :

- Florence Moine, Directrice générale de la Maison de Vessy - 022 899 21 00
- Philippe Deppierraz, Directeur des ressources humaines de la Maison de Vessy - 022 899 21 20
- Sabine Furrer, secrétaire syndicale Avenir Syndical - 076 507 50 94
- Yves Mugny, secrétaire syndical Avenir Syndical - 079 293 11 61